

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18208 - 71ÈME ANNÉE

Des athlètes invités interdits d'entrer à La Réunion par les autorités françaises

Jeux des îles : jusqu'où descendra la France ?



Equipe nationale des Comores, Football féminin a

partagé la photo de Le lien qui nous unit 269.

3 h · Modifié ·

URGENT !!!!! JIOI 2015 : Le match Réunion - Comores est annulé !!
 Nos 2 gardiennes Taouhida Soulaïmana et Roukia Abdou Said n'ont pas eu leur visa. Les joueuses présentes à la Réunion refusent de jouer car l'ambassade de France avait promis que les deux gardiennes auront le visa ce matin et seront à la Réunion avant le match.
 Il y a encore le problème des équipements de tous les athlètes qui ne sont pas encore à la disposition des athlètes. Et pourtant on nous informe que les équipements sont déjà à la Douane à La Réunion.



Avant même la cérémonie d'ouverture, les Jeux des îles de l'océan Indien ont bien mal commencé hier. L'équipe féminine des Comores de football a refusé de participer à la première épreuve sportive des JIOI : un match de football avec son homologue réunionnaise. En effet, deux joueuses Comoriennes invitées à venir participer aux Jeux à La Réunion ont été interdites d'entrer dans notre pays par les autorités françaises.

Quelques heures plus tard, les Malgaches ont eu la même attitude pour la même raison : ils ont refusé de jouer leur match avec les Seychelles. Selon les informations des médias malgaches et comoriens, des dizaines d'athlètes sont dans la même situation. Alors qu'ils sont nos invités, les autorités françaises leur imposent un visa préalable à toute entrée dans notre île, et se réservent le droit de leur refuser.

La cérémonie d'ouverture n'a pas encore eu lieu que les tracasseries administratives commencent déjà à gâcher la fête de la jeunesse de l'océan Indien. La France descendra-t-elle encore plus bas ?

Le communiqué de l'équipe féminine de football des Comores.

Le 28 juillet dernier, le Parti communiste réunionnais avait affirmé sa solidarité avec les athlètes invités aux Jeux des îles de l'océan Indien, et confrontés à un problème de visa pour entrer à La Réunion. En effet, si un Réunionnais peut être accueilli sans à Maurice, à Madagascar, aux Seychelles, et aux Comores et si besoin régulariser sa situation sur place à l'aéroport, la réciproque n'est pas vraie pour nos voisins. C'est une décision des autorités françaises.

Les Comoriens et les Malgaches doivent ainsi rassembler de nombreux documents pour espérer voir leur demande traitée par les services consulaires français. Habituellement à l'ambassade de France à Madagascar, il faut que le demandeur de visa obtienne un rendez-vous au moins 21 jours avant la date de départ prévue pour voir examiner sa demande. Cette fois, il était recommandé de s'y prendre au moins 45 jours à l'avance pour que les services français des consulats à Madagascar et aux Comores puissent faire face à quelques centaines de demandes de plus que d'habitude.

À quelques jours de l'ouverture des Jeux des îles 2015, des médias constataient que tout était loin d'être réglé sur ce plan. C'est pourquoi le PCR a solennellement protesté « contre ces attitudes d'un autre âge, qui sont totalement contraires à l'esprit d'amitié entre les peuples, et ne font pas honneur à leurs auteurs. »

48 passeports comoriens refusés

On aurait pu croire que le bon sens allait l'emporter. C'est ainsi que jeudi, la délégation de Madagascar s'est envolée jeudi à destination de notre île après avoir reçu les encouragements du président de la République, Hery Rajaonarimpampianina au Palais d'Iavoloha. À l'heure du départ, Rosa Rakotozafy, responsable technique de la délégation malgache, avait déclaré jeudi à « L'Express de Madagascar » que

« ce qui est sûr, c'est que Madagascar participera aux Jeux, mais l'arrivée de chaque délégation dépend entièrement du visa. Je profite de l'occasion pour remercier l'ambassade de France d'avoir activé le processus pour l'obtention des visas ». Et notre confrère de préciser que « les athlètes et les dirigeants continuent à faire la queue, ce jour, voire demain pour l'octroi de ces visas. (jeudi et vendredi - NDLR) ». Cet article date de jeudi, et montre donc qu'à la veille de l'inauguration officielle des JIOI, des athlètes invités n'avait pas encore pu entrer à La Réunion à cause des règles fixées par les autorités françaises.

Même situation du côté des Comores. L'arrivée devait s'effectuer par deux vols. Le premier devait décoller jeudi à 22 heures de Moroni, et le second à 4 heures hier matin.

Sur une délégation de 250 personnes, 48 passeports ont été refusés selon un décompte jeudi soir indique notre confrère Alwatwan.

Alwatwan précise : **« Le départ de la délégation comorienne a été retardé à cause de refus de visas à certains membres de la délégation, notamment des athlètes. « Chaque discipline compte au moins un ou deux refus. Il y a eu trois refus chez les footballeuses, cinq refus des basketteurs, deux des judokas, un boxeur pour ne citer que ceux-là. Moi-même, on me l'a refusé mais j'espère faire partie du voyage. Mais au cas contraire, je ne regretterai rien »**, a commenté Ahmed Assoumani dit Djoumoi, dirigeant des handballeurs. » Et d'ajouter que « Malgré le refus de visas à des footballeuses (deux gardiennes et une joueuse de champ), le Coji (Comité d'organisation des jeux des îles) a maintenu son calendrier initial des matchs d'ouverture de la compétition. » Les membres de la délégation comorienne pensaient qu'une intervention du gouvernement allait permettre de débloquer la situation.

Les Malgaches aussi

Hier à 17 heures, 24 heures avant l'ouverture officielle des JIOI par un

ministre français, c'était la première épreuve des Jeux des îles 2015 : un match de football entre les équipes de football des Comores et de La Réunion. À l'heure du début du match, les joueuses comoriennes ont pu constater que les visas n'ont pas été accordés à tous les membres de leurs équipes. Elles ont donc décidé de refuser de jouer. Leur communiqué est très clair :

« URGENT !!!!! JIOI 2015 : Le match Réunion – Comores est annulé !!

Nos 2 gardiennes Taouhida Sou-laimana et Roukia Abdou Said n'ont pas eu leur visa. Les joueuses présentes à La Réunion refusent de jouer car l'ambassade de France avait promis que les deux gardiennes auront le visa ce matin et seront à la Réunion avant le match.

Il y a encore le problème des équipements de tous les athlètes qui ne sont pas encore à la disposition des athlètes. Et pourtant on nous informe que les équipements sont déjà à la Douane à La Réunion.»

Le même problème s'est posé pour l'équipe de football masculin de Madagascar. « Le Quotidien » d'hier indiquait que l'équipe avait refusé d'embarquer avec la délégation jeudi, car « neuf joueurs dont deux gardiens étaient toujours privés de visa ». Finalement, son match avec les Seychelles n'a pu se tenir hier soir pour les mêmes raisons.

Ces 9eme Jeux des îles commencent donc par un fiasco alors que la cérémonie d'ouverture n'a pas encore eu lieu. C'est à se demander jusqu'où descendra la France...

M.M.

Edito

Le sermon démocratique de Obama n'est pas crédible

Barack Hussein Obama, lors de sa visite en Afrique, a voulu laisser une bonne impression de lui, à la fin de son mandat présidentiel. Il faut lui reconnaître des qualités exceptionnelles de communicant. Les séquences familiales et artistiques ont été d'un bon niveau. Par contre, ce fut décevant sur le plan politique : le sermon démocratique aux Africains ne passe pas.

Détenteur du Prix Nobel de la Paix depuis 6 ans, il n'a jamais eu un mot de compassion envers le jeune américain, Edward Snowden, qui a eu le courage d'exposer au monde entier, le système d'espionnage le plus sophistiqué, la NSA. Chef des armées des États-Unis, il a justifié le maintien du système malgré les preuves scandaleuses et irréfutables. Difficile de faire croire aux Africains qu'espionner les chefs d'États, y compris ses alliés, est un modèle de démocratie. Dans leur sagesse, les Africains devraient écrire une lettre collective pour que le Prix Nobel de la Paix accueille avec raison son compatriote, Edward Snowden, ce preux chevalier des temps moderne pour la Liberté, la Démocratie et la Paix.

Noir de peau, Obama a fait de son physique un symbole dans l'accession à la magistrature suprême des États-Unis, n'hésitant pas à préciser que dans ses veines coule du sang africain. Avant lui, Colin Powell a usé de la même rhétorique pour évoquer sa promotion comme ministre de la plus puissante armée du monde.

Dans son livre, « j'ai eu de la chance », il explique avoir lancé la guerre en Irak, sur la base d'un mensonge. Remords devant les conséquences désastreuses de ses actes ? Ce simple témoignage est largement suffisant pour que les États-Unis et Powell soient traduits devant la TPI (Cour pénale internationale) qui juge les responsables de crimes et génocides.

Enfin, c'est sous la mandature du président Noir actuel que les Américains Noirs sont descendus comme des lapins par des policiers à la solde d'un pouvoir blancs, servi par des tribunaux qui relaxent systématiquement les tueurs. Auréolé du Prix Nobel de la Paix, promu à la fonction suprême des États-Unis, notre champion ès-africain de la démocratie donne des leçons au reste du monde mais ne se les applique pas. Voilà pourquoi les Africains et les démocrates sincères doivent continuer à progresser, mais ne jamais boire les paroles d'un Président de États-Unis, qu'il soit blanc ou noir.

Ary Yée Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

La Réunion : des séquelles de l'époque coloniale ? -2-

Notre jeunesse doit s'identifier à l'histoire réunionnaise pour y appartenir

La jeunesse peut tirer les leçons de l'histoire réunionnaise pour avancer. Mais cette dernière doit être connue.

Sous les chansons de Georges Brassens, nous voyons se dessiner une mélodie sans fin, autour d'une île dont le développement peine à aboutir.

L'histoire de la construction de La Réunion se fait oublier au sein de nos familles, de nos écoles, de notre culture. Cela laisse notre jeunesse dans une utopie, où le progrès se ferait sans effort. Cette jeunesse, crédule et inculte, ne peut se poser les bonnes questions sur les perspectives à venir de leur île. Elle ne connaît pas son histoire, leur histoire. Or, n'avons-nous pas appris que la culture est le capital le plus important selon Bourdieu et que l'histoire forge l'esprit.

L'histoire est le fruit de combats passionnants répertoriés aujourd'hui sur divers supports. Cependant, maintes histoires sont oubliées, rares sont celles qui sont retenues. L'histoire économique et sociale de La Réunion est en partie liée à celle du Parti communiste Réunionnais.

Néanmoins, nous l'oublions souvent ou nous ne l'avons jamais appris. La méconnaissance se hisse au sommet de notre jeunesse et nous la laissons se propager. Nous avons laissé se répandre le chômage, la pollution, les guerres. Ce sont des exemples certes plus poignants que la méconnaissance elle-même, mais qui est d'autant plus à craindre. Ne vous détrompez pas d'elle, car son orgueil aura conduit l'homme à des actes de barbaries sans fin. Pour tenir tête à celle-ci, il faut prétendre au savoir, il faut vouloir savoir, nous ne pouvons pas comprendre le contexte économique actuel si nous ne sommes pas aptes à déterminer comment nous sommes arrivés à ce parcours.

1946 et 1971, deux tournants

Le chemin est long, mais les étapes sont cruciales, êtes-vous prêts à réduire l'incertitude, à conduire la société à réaliser ses erreurs et à faire taire ses maux que l'on a laissé pro-

gresser ?

Le 19 mai 1946, fait écho à la départementalisation de la Réunion. Une date importante qui marque un tournant dans l'histoire réunionnaise. Néanmoins, c'est avec difficulté que nous essayons de comprendre la départementalisation, complémentarité d'avantages et d'inconvénients. Cela rappelle d'ailleurs une comparaison. En tentant de soigner une personne par des médicaments nous pouvons lui rendre accro, nous avons soigné une maladie pour en créer une autre. La départementalisation serait-elle l'illustration de ce malade que nous tentons de soigner ? Ledit événement a apporté avec lui de nombreuses discussions et actions sociales pour notre île, mais il a apporté avec les jours l'assistanat que nous essayons en vain de combattre.

Qui plus est, c'est à partir de 1971 que la ville du Port reflète l'expérience du développement et en particulier de l'aménagement urbain. Cette date se traduit par l'arrivée à la direction de la commune de Paul Vergès et de ses camarades suite aux élections municipales, ainsi que par le commencement du progrès pour une île prête à se hisser contre le modèle européen et à accompagner les plus pauvres.

Par une détermination tenace et stupéfiante, le Parti communiste permet à la ville du Port de s'épanouir. C'est un succès d'autant plus grand, puisqu'à cette époque le Parti communiste attirait les foudres de la préfecture ainsi que de Michel Debré : aucun membre du PCR n'était autorisé à parler à travers la radio et la télévision jusqu'en 1981.

Etant élu député au Parlement européen, Paul Vergès mit en place plusieurs programmes afin d'accompagner les DOM, faisant notamment de La Réunion une Région ultrapériphérique, du fait des inconvénients découlant de sa position géographique.

Peut-on nier l'implication du Parti communiste dans le développement de notre île ? Peut-on nier des noms comme celui de Raymond Vergès, ainsi que de son fils lui succédant pour le même combat, Paul Vergès ?

Peut-on nier l'investissement des militants communistes dans une Réunion aujourd'hui développée ?

Nouvelle ère, nouveau défi

Le célèbre proverbe réunionnais « on ne met pas la charrette avant les bœufs » nous invite à comprendre que pour obtenir ce que l'on veut, il faut y aller étape par étape.

Le succès du Parti communiste se reflète à travers ce proverbe, malgré les obstacles, les arrestations, les magouilles, ce parti a permis une Réunion meilleure. Ne laissant pas le pouvoir l'atteindre, comme nous le montre Paul Vergès qui n'a pas hésité à quitter son poste de Député pour défendre son île. Le pardon est une vertu et l'acte le plus courageux, il donne lieu à la célèbre accolade de Paul Vergès et de Jean-Louis Debré bien que celui-ci soit le fils de son plus grand adversaire politique. Cette accolade mise en avant dans le livre de Ary Yée Chong Tchi Kan « Réconciliation et Fraternité », perpétue l'esprit du communisme et annonce une nouvelle ère, un nouveau défi qui ne peut être possible sans une intervention collective.

En effet, outre les multiples partis, la finalité doit être la même, une île dont le chômage se réduirait chaque année, dont le développement durable serait au cœur de sa politique et dont la pauvreté ne serait plus d'actualité.

Nous ne devrions pas parler d'événements, mais de combats. Le Parti communiste en a mené. Les communistes n'ont jamais caché leur idéologie, ils en ont même payés les frais. C'est avec mérite que l'on entend dans l'histoire de ce parti un écho de la Résistance, Jean Moulin aura certes subi la violence de son silence, mais le PCR n'aura pas laissé cette occasion se reproduire. Le PCR a connu les injustices, les cachettes, la prison, mais c'est avec fierté que ces militants ont lutté pour l'égalité, la justice, contrairement à d'autres visages, leaders

de parti politique, qui sont abonnés aux manœuvres électorales déloyales et à la distribution de permis de construire pour un bulletin dans l'urne.

Ne pas capituler

Camarades, ne restons pas impuissants devant la victoire de nombreux élus malveillants que le peuple a atrocement accepté pour des bénéfices qui, à long terme, ne serviront pas. Ne laissons pas les Réunionnais abandonnés pour quelques sous donnés pour une voix aux élections.

Nous n'avons pas les sous mais nous avons l'histoire, nous n'avons pas de pot de vin mais nous avons des discussions autour des problématiques réunionnaises. Nous n'avons pas les journalistes objectifs à nos côtés mais nous avons les voix des militants communistes.

L'objectif du communisme est d'être unis, égaux, solidaires contre la pauvreté, et non contre nos camarades. La réconciliation doit être le mot d'ordre dès à présent, car dans le contexte économique actuel, le peuple ne peut plus attendre.

Nous sommes fautifs du contexte économique, nous avons mis en place des dirigeants qui ne respectent pas leur promesse. Nous avons donné pénitence à ceux qui nous avaient déjà trahis. La soif du pouvoir domine inévitablement la raison, devons-nous être esclaves de la corruption pour être libres ? Sachez que nous accordons le pouvoir au leader, vous êtes le fruit de son éloquence qui le rend apte à gouverner. La faiblesse est une forme de force, car nous permettons à autrui d'exercer sa persuasion sur nous. Cessons d'être lâches, d'accepter ce vent de corruption et de censure pour quelques promesses. Notre liberté est en notre possession, à nous de choisir quoi en faire.

N'oublions pas que l'éloquence est souvent le seul avantage dont disposent les leaders des partis politiques. L'éloquence et la politique sont une romance pour ces leaders qui se jouent de vous. Ne vous laissez pas capituler devant des paroles, il faut venir combattre pour des actes.

Anaïs Bègue

Promotion des langues régionales : la France veut changer la Constitution

Le gouvernement va changer la Constitution. C'est en effet la condition nécessaire à la ratification de la Charte européenne des langues régionales adoptée en 1992. Un projet de loi constitutionnelle a été présenté hier au Conseil des ministres. La révision de la Constitution inclura-t-elle d'autres mesures ?

Dans un communiqué diffusé ce vendredi, le ministère de la Justice rappelle que « Conformément aux articles 1er et 2 de la Constitution, la République est indivisible et sa langue est le français. Ces principes auxquels on ne saurait déroger n'interdisent pas de faire vivre notre patrimoine linguistique et d'accorder une place plus importante aux langues régionales dont l'article 75-1er de la Constitution a consacré l'appartenance au patrimoine national. »

Le gouvernement rappelle que « l'objectif de la Charte est de consacrer le droit d'employer une langue régionale ou minoritaire, que ce soit dans la vie privée ou dans la vie publique. Elle vise à protéger ces langues dans tous les domaines de la vie des citoyens qui souhaitent en user ». Ces domaines peuvent être l'enseignement, la justice, les services publics, les médias, les activités et événements culturels, la vie économique et sociale.

En conséquence, « le projet de loi

ajoute un article 53-3 à la Constitution qui permet la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires ». Le ministère de la Justice précise que ce texte « tire ainsi les conséquences de la décision n° 99-412 DC du 15 juin 1999 par laquelle le Conseil constitutionnel a jugé que la Charte comportait des clauses contraires à la Constitution et que sa ratification ne pouvait intervenir qu'après révision de la Constitution ».

Toutes les mesures prévues par la Charte ne seront pas appliquées en France, seulement 39 sur 98, soit à peine le tiers. « Une déclaration interprétative précise qu'il ne s'agit pas de la reconnaissance et de la protection de minorités, mais bien de la promotion du patrimoine linguistique européen. Il est également spécifié que l'emploi du terme de « groupes » de locuteurs ne confère pas de droits collectifs aux utilisateurs des langues régionales ou minoritaires ».

Les objectifs de la Charte

« La Charte comporte un préambule et cinq parties.

Elle présente les objectifs et principes applicables à toutes les langues régionales ou minoritaires parlées sur le territoire (au nombre desquelles ne figurent ni les « dialectes de la langue officielle » ni « les langues des migrants »).

L'Etat-partie est tenu d'adhérer à l'ensemble de ces objectifs et principes.

Elle comporte 98 mesures pratiques relatives à la vie publique. Ces mesures, librement consenties, s'appliquent uniquement aux langues dont l'Etat contractant dresse une liste annexée à son instrument de ratification.

L'Etat-partie peut adopter partiellement ces dispositions pratiques dès lors qu'il choisit un nombre minimal de 35 mesures et qu'il respecte un contingent par domaine d'application. »

L'OMS annonce les résultats encourageants d'un essai en Guinée

Un vaccin efficace contre le virus Ebola à portée de main

Les résultats d'une analyse intérimaire de l'essai clinique de phase III concernant l'efficacité du vaccin Ebola VSV-EBOV (Merck, Sharp & Dohme) en Guinée montrent que ce vaccin est très efficace. Le Conseil de surveillance et de sécurité des données a recommandé de poursuivre cet essai. Les résultats préliminaires ont été publiés hier dans la revue britannique *The Lancet*.

« C'est une avancée très prometteuse », a déclaré Margaret Chan, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé. « Nous l'avons obtenue grâce au Gouvernement guinéen, aux personnes vivant dans les communautés et aux nombreux partenaires de ce projet. Un vaccin efficace sera une arme supplémentaire très importante dans la lutte contre l'actuelle flambée d'Ebola et les flambées futures », a-t-elle ajouté.

Bien que, jusqu'à présent, le vaccin semble être efficace chez tous les sujets vaccinés, il faudra disposer de données plus concluantes pour savoir si le vaccin peut conférer une « immunité collective » à des populations entières. À cette fin, l'autorité nationale de réglementation des produits médicaux et le comité national d'éthique de la Guinée ont approuvé la poursuite de l'essai.

« C'est le cadeau de la Guinée à l'Afrique de l'Ouest et au monde », a déclaré le Dr Sakoba Keita, coordonnateur national de la riposte à Ebola en Guinée. « Les milliers de bénévoles de Conakry et d'autres régions de la Basse-Guinée, mais aussi de nombreux médecins, gestionnaires de données et mobilisateurs communautaires guinéens, ont contribué à trouver une ligne de défense contre cette terrible maladie », a-t-il ajouté.

« La méthode de vaccination « en ceinture » adoptée pour l'essai est basée sur la stratégie d'éradication de la variole », a indiqué John-Arne Røttingen, Directeur de la Division de la lutte contre les maladies infectieuses à l'Institut norvégien de santé publique et président du Groupe de pilotage de l'étude. « Notre hypothèse de base est qu'en vaccinant toutes les personnes qui ont été en contact avec un sujet infecté, on

crée une « ceinture » de protection qui permet d'enrayer la propagation du virus. Cette stratégie nous a permis de suivre la dispersion de l'épidémie en Guinée, et sera un moyen de prolonger cette intervention de santé publique dans le cadre de l'essai clinique. »

Vaccin testé depuis le 23 mars

L'essai du vaccin VSV-EBOV en Guinée a commencé dans les communautés touchées le 23 mars 2015 pour évaluer l'efficacité et l'innocuité d'une dose unique suivant une stratégie de vaccination en ceinture. À ce jour, plus de 4000 contacts proches de près de 100 patients atteints de la maladie à virus Ebola, dont des membres de la famille, des voisins et des collègues, ont volontairement participé à l'essai.

« En parallèle à la vaccination en ceinture, nous menons aussi un essai du même vaccin sur les intervenants en première ligne », a déclaré Bertrand Draguez, directeur médical à Médecins sans Frontières (MSF). « Ces personnes ont travaillé sans relâche et ont risqué leur vie chaque jour pour s'occuper de personnes malades. Si le vaccin est efficace, nous les protégeons déjà contre le virus. Compte tenu du niveau d'efficacité, tous les pays touchés devraient immédiatement commencer et multiplier les vaccinations en ceinture afin de briser les chaînes de transmission et de vacciner tous leurs intervenants en première ligne pour les protéger ».

L'essai est mis en œuvre par les autorités guinéennes, l'OMS, Médecins sans Frontières et l'Institut norvé-

gien de santé publique, avec le soutien d'un large partenariat composé d'organisations internationales et nationales.

Un tournant dans l'histoire de la recherche

« C'est un résultat remarquable qui montre le pouvoir des partenariats internationaux équitables et de la flexibilité », a déclaré Jeremy Farrar, Directeur du Wellcome Trust, l'un des bailleurs de fonds pour l'essai. « Ce partenariat montre également que ce travail essentiel est possible au cœur d'une terrible épidémie. Il devrait changer la façon dont le monde réagit aux menaces que constituent les maladies infectieuses émergentes. Nous, et tous nos partenaires, restons fermement attachés à donner au monde un vaccin sûr et efficace », a-t-il ajouté. « Ce travail mené en un temps record marque un tournant dans l'histoire de la recherche et développement en santé », a déclaré Marie-Paule Kieny, Sous-Directeur général de l'OMS chargé de diriger les efforts de recherche et développement contre la maladie à virus Ebola. « Nous savons maintenant que l'urgence de sauver des vies peut accélérer la recherche et développement. Nous allons exploiter cette expérience positive pour élaborer un cadre mondial de préparation pour la recherche et développement de sorte que, si une autre flambée épidémique de grande ampleur survient, quelle que soit la maladie, le monde soit en mesure d'agir rapidement et efficacement pour mettre au point et utiliser des outils médicaux et pour empêcher une tragédie à grande échelle », a-t-elle ajouté.

Di sak na pou di :

Ousa i sava konmsa ?

In l'artik Georges Gauvin la mète an kréol rényoné

Dann témoignages mardi, moin la lir in kominiké Lo Por-Rényon. Li té i port dsi lo bilan lo bann mouvman portyèr pou lo promyé sis moi l'ané 2015. Pou lo kominiké lé shoz i spass bien pars i pé lir dann lo kominiké bann zéspréyon konmsa : « bon score », « belles évolutions », « progression la plus forte »... Si zot i vé tout lé pou lo myé pou Lo Por konm pou l'ékonomi La Rényon. Bon pou sa mèm ! Mé alon poz nout vré késtyon a nou.

Plis siman inporté é moins siman fabriké :

Kan i anons l'inportasyon lo clinkèr épi lo gypse lé an rékil, mé kan i di l'inportasyon siman, sèt-la la goumant dis pour san. Donk pou moin, la prodiksyon siman, isi, la bésé, alé oir l'inportasyon la goumanté. Donk, pou moin, nou la rate l'okazion pou goumant nout prodiksyonn rishès dann in klima pli favorab. Plis l'inportasyon, moins dé rishès kréé shé nou.

Mèm dosik i san lo kou pasé !

Kan i di lo mouvman dsi do sik la diminyé pou 56.200 tone pou moin sa la pa in bon nouvèl. Pars lo sik sé l'ésportasyon é sa na moins promyé somès 2015.

Bann zénèrzi fosil : bann vré védète !

Astèr, kan i di lo mouvman dsi lo sharbon, dsi luil lourd, dsi lo gazoual la goumanté, sanm pou moin i tiliz plis bann l'énergji fosil é i rate lo l'okazion pou travay avèk bann z'énergji ronouvlab donk sa la pa in bien pou lo péi. Arzout ankor èk sa la prodiksyon lo gaz avèk éfé d'sèr li ogmant é sa la pa bon pou la santé bann rényoné... pou sak na l'asm é d'ot maladi poumon.

Ala mon késtyon : té posib, té pa posib fé otroman ? Pou moin oui, si l'avé pa shoizi lo sistèm z'ot la shoizi. Akoz la pa fors in pé dsi l'énergji éolienne, dsi l'ésploitation lo bio-



mass, dsi l'énergji la mèr é tout sak ni koné, si l'avé shoizi préférablement lo durab, lo ronouvlab plito ké lo non-dirab é lo non-ronouvlab, par l'fète lo fosil nora pa été nésésèr fé tout z'ésportasion-la.

Lo trafik loto.

Kan i di lo trafik roulyé la goumant 21 % avèk 16.827 vékil konté. Dabor mi pans sa va fé ankor in pé plis l'anboutéyaz pars shomin lé pa fé pou amorti in sirkilasyon konmsa. Avèk sa mi pans tout suit la polysyon an plis pars bann loto la, sa la pa élèktrik, la pa a idrojène, la pa solèr non pli. I marsh pa galman avèk l'èr konprimé. Donk kalkil in pé lo gaz karbonik kan sa i sa travay poumon kréol ! Zot va oir si sa lébon pou nou.

Bann séréal an poundyak.

Aprés a i anparl ankor +34 % pou bann séréal. Bann séréal ké ni plant pa isi, mayé konm nou lé dann in sistèm lé pa bien fé pou nou. An plis ké sa, vi ké lé dan l'èr di tan, kèl sar lo poi bann z'inportasyon dsi l'izine k'i tourn isi La Rényon. Mi pans sa ankor in manyèr pou rann nout prodiksyon pli frazil.

Dann tan té i vé galiz bann z'inportasyon par bann z'ésportasion.

Alor si la solisyon sé opir k'i sava, d'goumant bann z'inportasyon é raz la pint bann z'ésportasion. Si sak mi di lé vré, i afébli nout prodiksyon in-tèryèr é i ranfors nout l'inportasyon. Pou moin ni sava pa dann sans nout dévlopman réèl mé ni sava dann sans kontrèr é in pé i di : « La p'asé, mète ankor ! ». Alé oir avan, dann tan la koloni bann kapitalis kolonyal té i èsèy éspòrt mèm kantité ké nou téi inport, fèd'manyèr ké l'inportasyon épi l'ésportasion i galiz inn avèk l'ot... La prèv dann tan komansman la départmantalizacion :. 300000 tone inporté, 300000 tone éspòrté !

L'èrla mi domann amoin ousa ni sava konmsa ? Dann sans in vré dévlopman profitab pou nout popilasyon é pou donn travay bann rényoné ? Mi dout, si par dsi lo marshé i fé vnir bann min d'èv i sort déor, pou bien manipil bann produi l'inportasyon, é bin pou moin nout poi lé o fé.

Georges Gauvin

NB Sa sé in réaksyon a sho, mi pans i fodré ankor suiv la tras bann produi selon sak zot i lé vréman dsi lo poinn vizé lo dézékilib rant bann z'inportasion é bann z'ésportasion épi la kréasyon bann rishès é l'inportasyon lo bann rishès. Mi pans ni pé pa s'ansas in l'analiz bien pointi par raport in n'afèr konmsa.

Oté

I apèl sa la lozik kapitalis !

Tanzantan minm si ou éstim ou rosan difikilté pou konprann, dé mié pa rod tro lésplikasyon. Zédi la Pos, in lantropriz piblik i anons in goumantation d'si lo pri tinm, in goumantasyon trwa virgil sis poursan pou promié zanvié 2016. Lavé déza goumanté sèt poursan promié zanvié 2015, donkolor sa i roprézant pliss de dis poursan pou in lané. La diréksyon la pos néna son lésplikasyon. Na pi tro tafik kouryé, domoun i tiliz mwin papié. O diton, pou asir la kontinité lo sérvis piblik é konm lo volim kouryé i bèss i fo goumant lo pri.

Minm moman Rono, in ot lantropriz piblik, séd la i konstri loto é lo lantropriz i anonss minm tan la pos, li anons que li doub son bénéfis pou lo promié somèss 2016. Zot va di, sa sé in bon nouvèl kni antann pa tou lé zour, mé mwin la pa antandi lo patron Rono di mi bèss in pé lo pri loto vik néna larzan, vik néna travay. Mi konpran pa poukoué i goumant lo pri tinm kan i pèrd in pé é poukoué i bèss pa lo pri loto kan i gingn in paké. Mi koz de sa èk in dalon, li di a mwin konm sa, sa i apèl la lozik kapitalis.

An plis pou la Pos, mon lozik a mwin soré plito bèss lo pri tinm konmsa i ankouraz domoun pou ropran papié. Sanm pou mwin, kan in naffer i vann pi, i fo bèss lo pri, ousinonsa i sol pou mié vann. Sépousa mi di la bon o, mwin néna difikilté pou konprann souvan-dé-fwa. Donkolor la lozik kapitalis sé touzour lo minm ki gingn, é sé touzour lo minm ki gout. Konm sa minm lo zéguyi la balanss i tonm touzour minm koté, èk banna, lo zéguyi i tonm touzour koté drwat.

Justin

« Bézèr d' zèf o la » -In zour, in kozman

Sans prop, kosa sa I fé dir ? « Bézèr » ou sansa « volèr », sé lo mèm z'afèr . In « la » ? sé in spès boukl i fé avèk inn gatir, é kan ou i ral dési i sèr, donk ou i pé ral ali dousman dousman san fé dézord. I prétan dir, dann tan, bann marmay té i avèy poul sansa pintad ponn dann la natir é pa sito lo bébète la fine ponn téi ral lo zèf avèk in la fé an shoka, o sinonsa an lign toupri. Lo propriètèr i antann son zaimo la ponn, mé pou lo zèf li va ropasé. Li va gard dann in trou ! Lo sans koméla ? « Bézèr d'zèf o la », sansa « bézèr d'paké », sé in moun i réspèk pa sak i apartien lé z'ot. Son moralité i sar pa pli loin ké son l'égoïsité . Kosa zot i anpans zot ? Zot i koné pa o zis ! Pou mon par, mi fèrm mon také, nou va artrouvé.